

APPEL A CANDIDATURE

Au cours de ces deux années passées, Reynald Müller accompagné de son épouse Sylvie et de leur staff, ont managé et œuvré avec compétence et dévouement pour mener à bien nos deux équipes de France d'Agility EO et AWC. Pour des raisons personnelles et familiales, ils nous avaient prévenus depuis plusieurs mois qu'ils ne renouvèleraient pas leur mission. Nous les remercions chaleureusement pour ce travail accompli pour encadrer et conduire à la victoire nos petits bleus.

De ce fait, la CNEAC fait appel à candidature pour le poste d'entraîneur et préparateur, dit Coach National. Ce coach pourra proposer un ou deux adjoints, l'aidant sur le plan administratif et sportif, pour mener jusqu'à la finale les deux équipes de France séniors d'agility : l'Equipe de France EO (European Open) ainsi que l'Equipe de France AWC (Agility World Championship). Et ceci sur un projet global de trois ans, avec analyse du fonctionnement et des résultats chaque année à l'issue championnat du monde.

Conditions pour postuler :

- avoir les compétences nécessaires en gestion mentale et préparation physique,
- avoir une expérience significative d'entraîneur en agility,
- avoir une solide connaissance et expérience de l'agility internationale.

Le candidat s'engage à :

- rendre compte au président de la commission et au responsable du GTA (comptes rendus de travail, organisation de stages, projets...),
- se conformer strictement aux règlements en vigueur (FCI, SCC, CNEAC),
- mettre en œuvre la politique sportive validée par la CNEAC (code de bonne conduite des disciplines CNEAC, bien-être animal, règlement sélectifs EO-AWC,...).

Ses missions :

La sélection de ces deux équipes de France est faite aux points sur trois sélectifs nationaux. Le coach n'intervient pas sur ces sélections. Son travail démarre après la constitution de ces équipes. Il peut sous réserve d'un budget cohérent assister aux sélectifs.

Le rôle du coach intervient sur les points suivants :

- prendre connaissance de chacun des candidats retenus et de leur méthodes de travail,
- assurer la cohésion au sein de chacune des deux équipes,
- organiser la répartition entre « individuels » et « équipes » de l'ensemble de la sélection de l'AWC
- coordonner la constitution des équipes pour les épreuves par équipe de l'EO
- organiser des séances d'entraînement des représentants de la France à l'AWC ("EDF-AWC"),
- prévoir les voyages, la restauration et l'hébergement des équipes et du staff lors de l'EO et de l'AWC,
- assurer le coaching des représentants de la France à l'EO ("EDF-EO") et à l'AWC ("EDF-AWC").

La fonction de coach relève du bénévolat. Après présentation d'un budget prévisionnel et acceptation de celui-ci par le président de la CNEAC, tous les frais inhérents à cette fonction (déplacements, hébergement...) sont pris en charge suivant la procédure SCC en vigueur.

Le dossier de candidature relève d'une proposition globale pour le coach et le ou les adjoints proposé(s). Il comporte une lettre de motivation avec un projet sportif, et un curriculum vitae pour chacune des trois personnes (coach et ses deux adjoints). Le dossier est à envoyer exclusivement **par mail au plus tard le 30 août 2020** à l'adresse suivante : agility@sportscanins.fr.

Pour toute question, vous pouvez contacter Maryannic Jourden au 06 27 66 74 08 ou maryjourden@gmail.com.